

**Point 3** – NANTES - Secteur Boisbonne / Chantrerie - Modification du PLU - Ouverture à l'urbanisation d'une zone 2AU

**Intervention : Marie-Annick BENATRE**

Madame la présidente, chers collègues,

Ouvrir à l'urbanisation ce secteur pour la réalisation du projet d'aire d'accueil des gens du voyage est à saluer. En effet, après la restructuration de la Clarière à la Prairie de Mauves et La Fardière à Chantenay, ce troisième lieu de 12 emplacements complète l'offre d'accueil des voyageurs sur Nantes. Ce projet prend en compte les conditions de vie des personnes, l'accessibilité aux équipements publics notamment scolaires et sociaux, la proximité du réseau de transports publics. D'autres projets sur la métropole à Sautron ou à St Jean de Boiseau améliorent encore ce dispositif. **Cela permet d'être en conformité avec la loi et de réduire ainsi les stationnements illicites.**

Les réduire seulement car rien que sur St Herblain, environ 300 ou 400 caravanes seraient en errance. L'occupation longue, l'hiver dernier, des parkings du Zénith le démontre. Elle n'est satisfaisante ni pour les entreprises du secteur, ni pour les gens du voyage eux-mêmes. Mais, cela montre combien d'une part le schéma départemental d'accueil des gens du voyage doit être respecté par tous et que d'autre part **les besoins de ces personnes mieux appréhendés.**

Il apparait effectivement que, partout en France, la sédentarisation des gens du voyage s'intensifie. Des familles ou groupe de familles souhaitent habiter et vivre dans un lieu fixe, tout en gardant tout ou partie de leur mode de vie. Or, les aires d'accueil sont conçues comme des dispositifs d'accueil temporaires.

**Notre attention doit donc porter sur l'amélioration des conditions d'existence des gens du voyage en préservant leur identité culturelle. Pour cela nous devons nous inscrire soit dans l'aménagement d'aires d'accueil pour l'itinérance, ce qui nous est proposé dans la délibération ; soit dans la réponse et l'accompagnement de la sédentarisation jusqu'à une offre d'habitat adapté.**

Il apparaît pour les élu-e-s communistes que ces exigences dans leur diversité doivent être portées et traduites avec détermination dans les débats publics qui vont s'ouvrir pour l'élaboration du PLUm. Nous devons en effet intégrer l'habitat-caravane dans les projections et travailler à une approche communautaire de ces besoins spécifiques.

Mais pour certaines familles, il y a urgence. Elles vivent depuis plusieurs années sur des terrains sans titre de propriété, dans des conditions sanitaires inacceptables, pas d'eau potable, pas de WC ni de douche. Des solutions existent certainement pour améliorer leurs conditions de vie, il nous faut les regarder avec la ferme volonté de les mettre en œuvre.

De plus, il nous apparaît opportun dans le cadre de la construction du nouvel hôpital sur l'île de Nantes de penser aux stationnements des voyageurs malades ou de leur familles.

Je vous remercie de votre attention.